

AUTONOMIE EN PROTÉINES POUR L'ÉLEVAGE FRANÇAIS ET EUROPÉEN : QUELLES PERSPECTIVES ?

Séance de l'AAF du 31 mars 2021

INTRODUCTION

par Pascale MAGDELAINE¹

Cette séance de l'Académie, initialement programmée il y a juste un an, faisait suite à la rédaction d'un « Point de vue d'académiciens », publié à l'été 2019, destiné à alerter sur les dangers d'une trop forte dépendance de l'élevage européen au soja américain, dans un contexte de guerre commerciale USA-Chine et alors que la forêt amazonienne était en proie aux flammes.

Depuis, la crise de la Covid, n'a fait que renforcer le souhait d'une plus grande souveraineté alimentaire de notre pays mais également de l'Union européenne. Dans ce contexte, la dépendance, certes ancienne, de l'élevage européen aux importations de matières riches en protéines, apparaît de moins en moins acceptable. Rappelons qu'en France, près de 60 % des matières riches en protéines destinées à l'élevage sont importées, et environ 70 % à l'échelle européenne. Différents arguments plaident pour une réduction de cette dépendance aux importations, constituées très largement de soja nord ou sud-américain.

Outre les dangers d'une dépendance forte à un ou deux fournisseurs mondiaux dans un contexte commercial et géopolitique tendu, l'origine américaine de ces importations de soja apparaît de moins en moins compatible avec, d'une part, les attentes sociétales européennes, et d'autre part, les ambitions environnementales affichées par la Commission européenne au travers du Pacte Vert. En effet, le redéploiement des légumineuses dans les systèmes de cultures et dans les prairies apparaît comme une condition nécessaire à l'atteinte des objectifs européens en matière de climat et de biodiversité. Par ailleurs, la production de soja en Amérique est une quasi-monoculture, forte consommatrice de pesticides (parfois interdits en Europe), basée sur l'utilisation de semences OGM, et contribuant, au moins en partie, à la destruction de la forêt amazonienne. Ces différents éléments contribuent à nourrir, en France comme en Europe, les controverses visant l'élevage.

Cette séance a pour objectif de dresser un bilan actualisé de la situation, d'identifier les marges de progrès possibles, et de proposer des réponses susceptibles de permettre une meilleure autonomie des élevages.

¹ Membre de l'Académie d'agriculture, agroéconomiste.

Dans un premier exposé, **André Pflimlin**, membre de la section 3, ancien ingénieur de l'institut de l'Élevage et spécialiste de la production laitière, reviendra plus précisément sur le contexte géopolitique et les risques de la dépendance de nos élevages au soja américain. Il esquissera les pistes d'une autonomie pour l'élevage des ruminants, à l'échelle française et européenne.

Puis, **Jean Louis Peyraud**, également membre de la section 3, chargé de mission auprès du directeur scientifique agriculture de l'INRA et Président de l'Animal Task Force (partenariat public privé européen pour un élevage compétitif et durable), nous proposera différents leviers d'amélioration de l'autonomie en azote et en protéines des fermes d'élevage dans les différentes filières animales.

Marie Hélène Jeuffroy, en collaboration avec Jean Marc Meynard, tous deux directeurs de recherche à l'INRAE et membres de la section 1, nous présenteront les réponses agronomiques possibles, les bénéfices environnementaux attendus, ainsi que les contraintes et verrous à lever.

Enfin, **Raphaëlle Malot**, cheffe du Bureau des Grandes Cultures à la DGPE, présentera le nouveau plan Protéines végétales français, avec ses deux axes : le plan de relance Protéines et la place des protéines végétales dans le Plan Stratégique National (PSN).

Gilles Bazin, membre de la section 10 et spécialiste des questions de politique agricole, conclura cette séance.